



MONTEAUX

**L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2017**



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Janvier 2017

Bulletin N° 13 -YL



SOMMAIRE

Horaires de la mairie	Page 2
Le mot du maire	Page 3
Les travaux et investissements	Page 4
Informations générales	Page 6
Agglopolys/intercommunalités	Page 10
La vie de la commune	Page 14
Les activités associatives	Page 22
Mémoire des anciens	Page 28
Tarif salle associative et infos pratiques	Page 30-31



Suite aux attentats de Nice du 14 juillet , en solidarité les drapeaux ont été mis en berne.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Régulièrement, vous pouvez consulter sur le site de la commune « monteaux.fr » des informations générales concernant les manifestations, cérémonies de la commune.

OUVERTURE DE LA MAIRIE ET PERMANENCES DES ÉLUS

Secrétariat : 02 54.70.22.28

Mardi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Jeudi : 14h00 à 19h00

Vendredi : 10h00 à 12h00

Dernier samedi de chaque mois : 9h00 à 12h00

Le Maire : Yves LEHOUELLEUR : Aux heures d'ouverture du secrétariat et sur rendez-vous.

Les adjoints tiennent chaque mois une permanence :

1er adjoint, Jacques QUANTIN : chaque dernier samedi de 10h00 à 12h00

2ème adjoint, Claude HUON : chaque 1er mercredi de 9h00 à 11h30

3ème adjoint, Jean-Marie REUILLON : chaque 3ème lundi 17h30 à 18h30

4ème adjoint, Jean-Etienne PIGACHE : chaque 2ème mardi de 18h30 à 19h30

Ils seront en mesure de vous remettre divers documents administratifs, tels que : demande de permis de construire, etc....

CEREMONIES 2017 : informations importantes

En raison de la mutualisation des centres de secours de Mesland et de Monteaux, les cérémonies des 8 mai et 11 novembre 2017, auront lieu :

- le 8 mai 2017 à **10h00 à Monteaux**

- le 11 novembre 2017 à **11h30 à Monteaux**

LE MOT DU MAIRE

C'est avec beaucoup de plaisir que la municipalité et moi-même vous souhaitons une bonne année, de santé, de réussite dans vos projets, ainsi qu'à vos familles, vos entreprises.

Pour le bilan des travaux effectués en 2016, vous les avez suivi en direct.

Ils sont rappelés dans notre bulletin municipal mis à jour sur notre site .

Agglopolys dans le cadre de l'opération «plantons 1000 arbres» a offert à la commune arbres et arbustes.

Nos ambitions pour 2017 sont :

1 - L'enfouissement du réseau aérien téléphone et éclairage public moyenne tension rue du Petit Herbault et le bas de la rue Rol-Tanguy.

Ces travaux d'enfouissement sont subventionnés à 80 % par le Sidelc (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir-et-Cher), travaux qui vont occasionner d'importantes perturbations de circulation pendant deux mois. Une réunion publique sera organisée à cette occasion.

2 - La création de toilettes publiques rue de l'Abbé Pilté avec accès pour les personnes à mobilité réduite (subvention demandée).

3 - L'électrification des cloches de l'église pour des raisons de sécurité.

4 -L'établissement du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), en étroite collaboration avec les services d'Agglopolys. Son instruction durera environ 3 ans.

A ce propos, un registre est à votre disposition pour faire valoir vos souhaits dans l'aménagement futur de notre territoire.

Grâce à vous, qui régulièrement vous approvisionnez chez eux, nous avons pu garder nos commerces de proximité : continuons ! Nous devons les préserver si nous voulons que ces services nous soient rendus.

D'ailleurs, nous nous sommes mobilisés pour obtenir l'installation d'un nouveau boucher qui est là depuis le 15 décembre, M et Mme Girouard. Ils complètent nos commerces indispensables à la vie de notre commune.

Nous sommes à mi-mandat et nos promesses électorales sont tenues et largement dépassées dans certains domaines, aussi bien en communication, en lien social et en investissement (matériel de sécurisation et d'entretien, conservation des bâtiments publics et de la voirie).

Le taux de notre taxe foncière sur les propriétés bâties va encore baisser de deux points et de cinq points pour les propriétés non-bâties. Ainsi, nous atteignons la moyenne départementale comme nous vous l'avions promis.

Je veux souligner que tout ce travail de gestion communale reste une œuvre collective associant l'énergie et les compétences des conseillers municipaux, des adjoints et de l'ensemble des services techniques et administratifs, qui font preuve d'une absolue loyauté, je les en remercie.

Dans cette société où tout évolue très vite, il me paraît essentiel de souligner l'importance de la contribution des associations à la cohésion sociale. Elles animent notre village avec beaucoup de dynamisme, merci à leurs présidents et à tous les bénévoles pour leur engagement.

Merci également aux sapeurs-pompiers de Monteaux-Mesland pour leur dévouement permanent au service de la population.

Un renouvellement important et une augmentation significative de la population ont été constatés au cours de cette année.

C'est pourquoi, nous devons nous investir encore d'avantage dans la mission que vous nous avez confiée afin de répondre à cette dynamique démographique de notre village où sans aucun doute il fait bon vivre.

Je réitère mes meilleurs vœux pour 2017, vœux de santé et de bonheur à vous et à vos familles.



TRAVAUX 2016 l'évènement

Conformément au programme d'actions municipales validé par les élections de mars 2014 et dans la continuité du précédent mandat, la municipalité a poursuivi sa volonté d'assurer la protection du patrimoine, la réfection des chaussées, le bon entretien des immeubles municipaux, de la voirie et des fossés.

RUE DU GRAND SAINT LAUMER TRAVAUX DE VOIRIE: 147 355 €

Travaux subventionnés.

APRES LA PREMIERE TRANCHE :

Busage et élargissement de la voie.

DEUXIEME TRANCHE :

Réfection totale de la voirie
et alignement de la rue par la cession gratuite d'une parcelle.



Situation Avant et Après



TRAVAUX 2016 suite



3 RADARS PÉDAGOGIQUES : 7 898 €

Achat
subventionné
par les amendes
de police.

RESTRUCTURATION DU CIMETIÈRE : 2 232€



ACHAT BALAYEUSE : 11 640 €

INVESTISSEMENTS pour 2017

1) RUE DU PETIT HERBAULT ET UNE PARTIE DE LA RUE ROL TANGUY :

Enfouissement lignes EDF et Téléphone : 166 231 €

2) RÉNOVATIONS ÉCOLE :

*WC mise aux normes : environ 50 000 €

*Radiateurs, robinets et chauffe-eau : 2 258 €

3) SOUS LE PREAU DE LA MAIRIE :

Filet anti-pigeons : 234 €

4) IMPASSE DU RIOT (passage piétons):

Enrobage bi-couches du passage piétons : 5 400 €

5) MISE AUX NORMES DE L'ÉGLISE :

Réalisation de la dalle de l'entrée de l'église et fin de l'électrification : 9 412 €



L'église Saint Pierre et Saint Paul, édifée entre 1856 et 1859, en raison d'un problème de sécurité concernant les cloches, celles-ci vont faire l'objet d'un carillonnage électrifié :

7 210 €

L'oculus du fronton sera fermé par la pose d'un Vitrail :

1 000 €



INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES ESPACES VERTS DES COLLECTIVITÉS AMORCENT LEUR VIRAGE SANS PESTICIDE

La loi qui est entrée en vigueur au 1er janvier 2017 va considérablement impacter notre commune. Désormais l'usage de certains pesticides est strictement interdit.

Les déchetteries se sont adaptées aux collectes de ces produits.

La commune avait anticipé cette réglementation. A cet effet, une commande de désherbants réglementaires a été réceptionnée et les agents municipaux formés.



VERS UN NOUVEAU DOCUMENT D'URBANISME : PLUi-HD

QU'EST-CE QU'UN PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ?

Le PLUi définit la stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. C'est un outil qui permet aux communes et intercommunalités de prendre en main leur développement et de bénéficier de règles adaptées aux réalités et aux besoins locaux. Son élaboration est un moment privilégié pour imaginer et construire l'avenir du territoire, réfléchir de manière collective aux actions à engager et être en capacité, le moment venu, d'anticiper pour mieux s'adapter aux évolutions à venir plutôt que de les subir.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, CONCERTATION DU PUBLIC.

A la suite de la délibération prise par les maires des 43 communes d'Agglopolys, prescrivant l'élaboration du **PLUi HD**, valant également Programme Local de l'Habitat, ainsi que Plan de Déplacements Urbains, et les modalités de la concertation, **il a été prévu la mise en place à l'échelle des 43 communes d'un registre laissant la possibilité d'inscrire ses observations.**

Ce registre municipal de concertation sur lequel vous pouvez inscrire vos souhaits sur l'aménagement du territoire communal est désormais mis à la disposition du Public pendant toute la phase d'élaboration du PLUi, aux heures d'ouverture de la Mairie. Vous pouvez également faire part de vos demandes par courrier adressé à Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération,

1 rue Honoré de Balzac 41000 BLOIS.

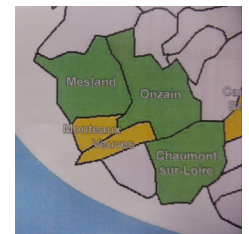
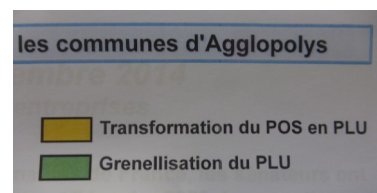
Diagnostic du territoire : Octobre 2016 à Juin 2017

Projet politique : Mars 2018

Zonage et Règlement : Janvier 2018 à Septembre 2019

Enquête publique : Printemps 2020

Approbation du PLUi-HD : Automne 2020



ÉBOULEMENTS

Information préventive sur les coteaux et cavités souterraines :

Les coteaux du département ont depuis longtemps fait l'objet d'extraction de pierres de construction et ont parfois été utilisés en habitations troglodytiques...

Ces cavités évoluent au cours du temps et selon leur environnement. Les risques d'effondrement sont parfois réels. Néanmoins, des solutions existent pour entretenir et préserver les cavités souterraines.

Consultez la brochure Cerema 2016, elle vous informe sur les signes qui doivent alerter, l'entretien nécessaire, les responsabilités des uns et des autres...

Voir site de la commune www.monteaux.fr ou

http://www.loir-et-cher.gouv.fr/content/download/8245/54022/file/PLAQUETTE_cavites_coteaux_2016.pdf



Le site de Monteaux reçoit entre 350 à 400 visites par mois ce qui est très bien par rapport à notre « taille ».



Les pages les plus visitées à ce jour sont :

- 1° la rubrique « salle des fêtes »
- 2° les informations et actualités
- 3° les numéros d'urgence

Le consultation moyenne des visiteurs sur notre site est de 3 pages ouvertes par session pour 2mn30 de temps passé. En terme de fréquence, 40% sont des habitués et 60% des nouveaux. La majorité des visites provient de Paris et de sa région.

Dès lors qu'une date de cérémonie ou manifestation sur la commune est transmise en mairie, elle fera l'objet d'une inscription sur celui-ci.

INSCRIPTION DES JEUNES DIPLÔMÉS

La Municipalité continue à organiser une réception des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire et professionnel.

Afin d'honorer les bénéficiaires, les jeunes doivent avant le 30 septembre 2017 où dès qu'ils en ont connaissance :



*S'inscrire, auprès du secrétariat de mairie aux heures d'ouverture

*Présenter la photocopie du diplôme obtenu ou du relevé de notes ainsi qu'un justificatif de domicile.



Les diplômés seront reçus lors de la cérémonie des vœux début janvier 2018.

HORAIRES DÉCHETTERIE CHOUZY SUR CISSE

Les horaires d'ouverture de la déchetterie sont désormais :

Matin : 9h – 12h30 / Après-midi : 14h – 17h30

Fermeture le mercredi après-midi, le jeudi, le dimanche et jours fériés

Attention ! derniers entrants acceptés 10 minutes avant la fermeture soit 12h20 et 17h20

Route de Coulanges à Chouzy/Cisse Tél : 02.54.20.47.85

Les horaires des 6 autres déchetteries d'Agglopolys ouvertes à tous sont consultables sur : www.agglopolys.fr



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte a lieu chaque **VENDREDI** matin de 5h à 12h30 **depuis le 10 février 2017.**

Le bac doit donc être sorti la veille à partir de 19h.

Une fois collectés, les bacs doivent être retirés de la voie publique au plus tard le lendemain de la collecte, avant midi pour ne pas entraver la circulation des piétons sur les trottoirs.

Le bac ne doit pas comporter de déchets verts, de gravats, de déchets toxiques, de déchets électroniques et de déchets liquides.

Pour des raisons d'hygiène, il est conseillé de mettre les déchets dans des sacs fermés avant de les déposer dans les poubelles individuelles.

Les sacs, cartons et autres déchets déposés autour des poubelles ne sont pas collectés.

TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Il est rappelé que les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par les particuliers ne doivent pas causer une gêne pour le voisinage et **peuvent être effectués** :

- les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H00
- les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00



RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

ATTENTION SUITE AU CHANGEMENT DE CALENDRIER DE LA DÉCHETTERIE DE CHOUZY SUR CISSE

Le ramassage des objets encombrants par les employés techniques de la commune a lieu le **premier mardi** des mois de JUIN et de DÉCEMBRE **pour les personnes dépourvues de véhicules**.
Téléphoner au moins deux jours avant à la Mairie au 02 54 70 22 28 pour l'enlèvement des encombrants à domicile, sauf gravats, déchets verts et tout objet recyclable entrant dans le tri sélectif municipal.
Aucun autre encombrant ne sera ramassé !

CARTE D'IDENTITE CNI : NOUVELLE PROCÉDURE

Nouveautés pour l'établissement de votre Carte Nationale d'Identité (CNI) :

A compter de mars 2017, les modalités d'obtention de la Carte d'identité vont changer.

La carte d'identité va devenir, comme les passeports, biométrique afin de garantir la sécurité numérique du document administratif. Elle aura une validité de 15 ans. Les cartes d'identité en cours de validité en mars 2017 resteront valables. Les nouvelles modalités ne concerneront que le renouvellement ou l'obtention d'une première carte.

Les documents nécessaires à la réalisation de cette nouvelle carte d'identité restent inchangés (Extrait Acte de Naissance, justificatif de domicile, photos d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

Les cartes d'identité vont être délivrées, à compter de mars 2017 par des mairies équipées de dispositifs spécifiques appelés « Dispositifs de Recueil » (mairie DR). Sur le département du Loir et Cher, 13 mairies* sont actuellement équipées, les plus proches de Monteaux étant celles de Blois et de Montrichard. Cependant, vous pourrez vous rendre dans n'importe laquelle des 13 mairies du département.

2 possibilités vous seront offertes soit :

Prendre rendez-vous avec une des mairies DR en apportant les documents nécessaires à la réalisation de votre carte d'identité,

faire une pré-demande en ligne en créant un compte sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés à partir de votre domicile, site où vous choisirez votre « mairie DR ». Un numéro vous sera alors attribué ce qui permettra à l'agent de la « Mairie DR » de récupérer les informations enregistrées. Vous pourrez joindre les photos et pièces justificatives.

Donc, à compter de mars 2017, les communes non équipées du « dispositif de recueil » se voient décharger de l'accueil des demandeurs de carte d'identité. Cependant, afin de maintenir un service de proximité, la mairie reste à votre disposition pour vous permettre d'effectuer une pré-demande en ligne en assistant les personnes n'ayant pas d'accès au numérique.

TOUTEFOIS, un déplacement dans la mairie DR choisie sera OBLIGATOIRE pour la prise des empreintes au dépôt de la demande MAIS AUSSI pour récupérer la carte d'identité une fois établie.

Des précisions complémentaires vous seront apportées début 2017 sur le site de la commune ou auprès de la mairie.

(* Blois, Contres, Mer, Mondoubleau, Montoire, Montrichard, Oucques, Romorantin, Saint Aignan, Salbris, Selles sur Cher, Vendôme et Vineuil).

DÉNEIGEMENT/ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Par temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige sur les trottoirs au droit de leur maison, suffisamment pour permettre le passage des piétons.

(Arrêté municipal n°37 du 20/12/2011)

En cas de verglas, ils sont tenus de mettre du sable afin de prévenir les chutes.

De plus, il faut éviter l'emprise régulière de la végétation privée qui empiète sur le domaine public y compris les sentiers, sous peine d'engager votre responsabilité.

Enfin, il appartient aux propriétaires de désherber leur pas-de-porte.



ENTRETIEN DES COURS D'EAU/FOSSÉS

L'absence d'entretien des rives augmente les risques liés aux montées des eaux comme nous l'ont malheureusement rappelé les événements de juin 2016.



La loi s'impose aux riverains : l'entretien de la végétation des bords de cours d'eau est un **Devoir des riverains**, et rien ne doit constituer une entrave à l'écoulement de l'eau. Seul le respect de bonnes pratiques d'entretien depuis l'amont contribuera à la bonne santé du cours d'eau et à la sécurité de tous ses riverains.

L'article L215-2 et L215-14 du code de l'environnement fait obligation aux propriétaires riverains d'entretenir les berges et le lit du cours d'eau, jusqu'à la moitié de celui-ci. En cas de défaillance, le SMB Cisse (seul compétent dans la gestion de la Cisse) peut adresser une mise en demeure de procéder aux travaux d'entretien dans un délai de deux mois. Si rien n'est fait, les travaux sont réalisés d'office et la facture envoyée au propriétaire.

Un entretien régulier consiste d'abord à enlever du cours d'eau les embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, qui peuvent avoir des conséquences sur le débit de l'eau, provoquer des dégâts sur des ouvrages, ou d'importantes érosions des berges.

L'entretien concerne aussi la végétation des rives. Il est recommandé de supprimer les troncs et les branches menaçant de tomber dans la rivière, d'élaguer les branches basses qui retiennent les déchets et de tailler les buissons qui envahissent le lit du cours d'eau.



Il ne faut pas pour autant intervenir si ce n'est pas vraiment utile. Ainsi, un arbre enraciné penchant sur la rivière, mais qui ne menace pas de tomber doit être préservé, car il contribue à la solidité des berges.

On peut aussi aller plus loin en favorisant les espèces utiles au bon fonctionnement de la rivière. Par exemple, des saules plutôt que des peupliers.

N'hésitez pas à consulter le site Internet du syndicat mixte du bassin de la Cisse (www.syndicat-cisse.fr) où de nombreux documents sont disponibles, ou à contacter les agents du SMB Cisse au 02.54.46.25.78.

VIE PRATIQUE

Les informations des associations et/ou des services privés, de nature à vous faciliter la vie quotidienne et à vous permettre de vous informer en temps réel, ne seront plus reportées dans les bulletins municipaux.

Vous trouverez les liens des organismes ci-dessous à partir de notre site :

- ADMR d'Onzain tél : 02 54 33 43 00
- Don du sang : tél : 06 82 60 28 91 (président M. FRETTE)
- « Les p'tits futés » centre de loisirs, tél : 06 23 83 49 47
- « Confiez-nous » à Onzain (entretien-bricolage), tél : 02 34 35 90 71
- ALZEIMER <http://francealzheimer41.blog4ever.com/>
- DEPISTAGE CANCER <http://www.depistage-cancer.fr/centre/adoc-41>
- ADOC 41, association agréée par le Ministère de la Santé, l'Institut National du Cancer et les Caisses d'Assurance Maladie, organise depuis 2004 le dépistage du cancer du sein et depuis 2008 celui du cancer colorectal.

INTERCOMMUNALITÉS

AGGLOPOLYS

Les transports des enfants scolarisés au collège d'Onzain ou dans les lycées de Blois sont gérés par Agglopolys. Ils sont gratuits; seule est demandée aux familles une participation à l'établissement de la carte de transport (20 €). Pour les familles dont le Quotient Familiale est inférieur à 650, aucune participation n'est demandée. Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès d'Agglopolys.



Sur le RPI Mesland-Monteaux-Veuves, le transport scolaire est géré par le SIVOS. Son coût annuel est d'environ 41 000 € (subventionné par Agglopolys) auquel il faut ajouter le salaire du surveillant. Il est important de rappeler que de bonnes attitudes et bons comportements sont la base de la sécurité aux abords et dans le car.

Le SIVOS a toujours fait le choix de salarier une personne dont le rôle est d'aider les enfants à monter et à descendre du car mais aussi d'assurer la surveillance afin de garantir la sécurité pour tous et de signifier si besoin le non-respect des règles de sécurité : rester assis durant les trajets, s'attacher, ne pas se lever avant l'arrêt total du car.....

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE (SMB CISSE)



Le Syndicat de la Cisse

Attendu et travaillé depuis trois ans maintenant, le deuxième contrat de bassin de la Cisse sera signé début 2017. Ce contrat, passé entre les financeurs (l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région Centre, les fédérations de pêche (37/41), le conseil départemental d'Indre-et-Loire et le Conservatoire des espaces naturels 41) et le SMB CISSE nous permettra de **mettre en oeuvre, sur la période 2017-2021, les actions** nécessaires pour retrouver une bonne qualité des eaux.

Toutes les problématiques seront traitées : la pollution d'origine agricole, le zéro phytosanitaire dans les communes, la continuité écologique, la restauration des cours d'eau et des zones humides, la lutte contre les espèces envahissantes, ainsi que la régulation du niveau de la cisse.



A quoi sert le SMB CISSE concrètement ?

- Mettre en place les travaux pour améliorer le cours d'eau,
- Conseiller et accompagner les riverains pour tout sujet concernant les milieux aquatiques,
- Organiser la lutte contre les espèces envahissantes (ragondin, jussie, etc...),
- Accompagner les communes et riverains dans la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires,
- Sensibiliser le grand public,
- Organiser la gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques (prévention des crues)....

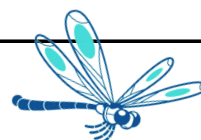


SMB CISSE—4 rue du bailli 41190
HERBAULT 02.54.46.25.78 smbcisse@orange.fr

www.syndicat-cisse.fr

La sensibilisation : une priorité pour le SMB CISSE

Depuis plus de 10 ans, le SMB CISSE propose aux communes et aux riverains des animations afin de les sensibiliser sur les problématiques liées au monde de l'eau et aux solutions pour travailler, ensemble, à la reconquête du bon état de nos rivières : réunion publique animation dans les écoles et centres de loisirs, visite en bus du bassin, spectacle de théâtre, festival artistique, randonnée découverte, concours photo, etc... N'hésitez pas à contacter le syndicat pour connaître les animations près de chez vous.



EAUX USÉES, LES BONS GESTES

Comment entretenir mon installation ? Afin de préserver l'état de mon installation, ainsi que l'environnement, un entretien régulier est essentiel :

- Fosse septique / Fosse toutes eaux : une vidange complète doit être effectuée par une entreprise agréée tous les 4 ans en moyenne.
- Pré-filtre : nettoyage 2 fois / an environ.
- Bac dégraisseur : retrait des graisses flottantes tous les trimestres et vidange complète 2 fois / an.
- Pompe de relevage : nettoyage 1 à 2 fois / an.

Quelles sont les bonnes pratiques ? Afin de garantir la longévité de mon installation et de diminuer les frais de traitement collectif je ne dois pas déverser dans les canalisations (lavabo, évier, toilettes...) :

- Huiles (vidange, friture) : je les dépose à la déchetterie.
- Produits dangereux (peintures, liquides corrosifs, solvants...) : je les dépose à la déchetterie.
- Médicaments : je les ramène chez mon pharmacien.
- Déchets solides (mégots, lingettes, protections hygiéniques, préservatifs) : je les jette à la poubelle.

DÉPÔTS SAUVAGES / ABANDON DE VÉHICULES



Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.

Abandonner des sacs, des cartons, des matelas et autres déchets dans la nature, sur le trottoir, en bas des maisons, **et même à côté des conteneurs de tri**, est considéré comme un dépôt sauvage. Le Code Pénal prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 1500 € (article R.635-8).

N'abandonnez plus votre véhicule hors d'usage !

La loi oblige les propriétaires de véhicules hors d'usage à les vendre ou les céder à un centre agréé, pour démolition et recyclage, afin de prévenir les risques de pollution des sols et de l'eau. Agglopolys vous accompagne dans cette démarche, en proposant un service d'enlèvement à domicile totalement gratuit.

SMAEP

Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable

Pour terminer la campagne de mise en conformité aux nouvelles normes sécuritaires et de réfection des châteaux d'eau, le SMAEP (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable) commencera les travaux du château d'eau, rue de la Briderie, fin mars / début avril. Afin de limiter au maximum les perturbations, une bache à eau sera mise en place le temps des travaux estimé de 12 à 15 semaines.

Le montant des travaux est évalué à environ 215 000 € HT.



SIDELC



C'est quoi le SIDELC ?

Concrètement, c'est le propriétaire des réseaux de distribution d'électricité qui couvre les communes du Loir-et-Cher.

Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir-et-Cher (SIDELC) a son siège: 15 Rue Franciade 41000 Blois.

C'est l'autorité organisatrice du service public. Il lui incombe une grosse partie des travaux sur les réseaux, ou du moins de leur maîtrise d'ouvrage avec quatre missions principales : L'effacement des réseaux, mais aussi le renforcement, l'extension et la sécurisation de ces réseaux. C'est le SIDELC qui nous a accordé pour 2017 une subvention pour l'enfouissement de notre réseau.

MONTEAUX 2016 en 12 MOIS D'IMAGES

VŒUX du 6 janvier

Comme les années précédentes, le maire a présenté les projets autofinancés pour l'année 2016 : la réfection totale de la Rue du grand Saint Laumer (eaux pluviales, trottoirs, bande de roulement, et fleurissements), le curage et busage de certains fossés à la Janverie et Rue Rol-Tanguy,

- ensuite a souhaité la bienvenue aux sapeurs-pompiers de Mesland

(mutualisation des centres de secours

départementaux Monteaux/Mesland SDIS 41), puis a remercié des habitants de Monteaux qui ont fait don à la commune d'une part d'une somme de 1500 euros qui a été répartie entre les écoles et nos anciens et d'autre part de très belles statues religieuses qui ont été placées dans l'église Saint-Pierre et Saint Paul.



DIPLÔMES



Pour «redonner du prestige aux diplômes obtenus qui sont souvent banalisés», la commune a tenu à remettre un diplôme d'honneur aux 19 jeunes au titre des années 2014-2015, avant de partager un buffet festif.

GOÛTER DES ANCIENS 17 janvier



Mme Picard 102 ans et M. Paul Bétremieux 94 ans, les doyens de la commune.

98 personnes ont participé au goûter des anciens à la salle des fêtes. Ce fut l'occasion pour le maire de rappeler le bon usage des traditions et tout le plaisir pour le Conseil municipal d'être aux côtés des seniors avant d'assister à un spectacle de chansons en costume d'époque .



CHANSONS À LA MARPA 22 janvier



Les activités récréatives et manuelles se sont succédées tout au long de l'année avec la participation active des résidents de la MARPA. Certaines chansons d'époque furent même reprises en chœur, grâce à ce très bel orgue de Barbarie.



SAINT VINCENT 24 janvier



En Loir-et-Cher, le vin fait partie intégrante de la Tradition, c'est pourquoi la Confrérie des Compagnons de Grandgousier a célébré la fête des patrons des vigneron (Appellation AOC Touraine-Mesland). Les vigneron se sont réunis à Monteaux pour une célébration le dimanche 24 janvier 2016. A l'issue de celle-ci, à l'invitation de la Confrérie des vigneron, toute la population était invitée sous le préau de la Mairie à déguster les brioches de la Saint Vincent et à partager le verre de l'amitié.



LOTO À LA MARPA 07 février

La MARPA FOUQUET-HATEVILAIN (Maison d'Accueil et de Résidences Pour l'Autonomie) organisait son traditionnel loto annuel à la salle associative. La commune, comme pour toutes les associations de Monteaux, s'est fait un plaisir de fournir les mobiliers nécessaires pour cet après-midi. Des lots de valeur étaient à gagner pour les très nombreux participants dont un écran plasma de 100 cm, un ordinateur portable, un cookéo moulinex. Des lots enfants avaient même été prévus. Des pauses permettaient d'accéder à la buvette et aux pâtisseries maisons.



SOIRÉE CINÉMA AVEC LES POMPIERS 27 février

La soirée dansante organisée par les sapeurs-pompiers fut un vrai succès. La décoration de la salle des fêtes avait été particulièrement soignée pour l'occasion. Chaque table reprenait le thème d'un grand classique du cinéma.



RANDO DES COPAINS DE DAVID 06 mars



Les bénévoles du comité des fêtes organisaient la huitième rando VTT avec trois parcours de 23, 37 et 51 km. Dès 7h30 les participants étaient nombreux à venir s'inscrire. Les enfants de moins de 12 ans ont



bénéficié de la gratuité. 80 vététistes ont parcouru les circuits bien balisés dans des chemins très boueux. Les 2 ravitaillements étaient bienvenus ainsi que le stand de fin de parcours et de nettoyage des vélos . . .

CARNAVAL DES ÉCOLES 11 mars



Organisé par les parents d'élèves des trois communes, le carnaval a suscité la liesse dans les rues de Monteaux. Défilant derrière le char dénommé RATATOUILLE, les parents et les enfants artistiquement costumés se sont prêtés de bonne grâce à la pluie de confettis à tout vent. Après une halte, le défilé s'est terminé par un goûter à la salle des fêtes.

CÉRÉMONIE DU 19 mars

La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires des guerres et des combats en Afrique du Nord a été célébrée à la date anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, soit le 19 mars. Après lecture du discours par Jacques Quantin, représentant le maire et du texte du secrétaire d'Etat par le président intercommunal de la FNACA, une gerbe au monument aux morts a été déposée



COURSE CYCLISTE 1er PRIX DE MONTEAUX 2 avril



Cliché Pascal Audoux

Le samedi 2 avril 2016 a eu lieu la première course cycliste de Monteaux, organisée par l'AAJ Blois Cyclisme et proposée par Benjamin Demontoux qui habite la commune, avec trois circuits selon la catégorie de classement : cadet, départementale D1/D2 et départementale D3/D4.

Le départ et l'arrivée se sont effectués devant la salle des fêtes, en passant par la Michollerie, les rues du Petit Saint Laumer, du Grand Saint Laumer, Saint Denis, de la Vallée et la rue Marius Denis.

De nombreux spectateurs sont venus encourager les coureurs.

TOUR DU LOIR ET CHER 14 avril (57^{ème})

Avec 22 équipes internationales totalisant 226 coureurs, le Tour du Loir-et-Cher est passé dans notre commune le jeudi 14 avril 2016 en début d'après-midi. C'est l'ancien champion cycliste, Bernard Thévenet, au palmarès impressionnant (deux fois vainqueur du Tour de France) qui était le parrain de cette 2^{ème} étape, longue de 202 km qui ralliait Chailles via Seillac, Mesland et Monteaux. M le maire a eu le privilège de faire l'étape dans un véhicule suiveur. Tout le long du parcours, les spectateurs les ont longuement applaudi et encouragé.



REMISE DES DIPLÔMES DE CITOYEN PSCI 24 avril



C'est avec beaucoup de satisfaction que M Veron chef du centre de secours de Monteaux, a remis les diplômes de citoyen de sécurité civile à huit des candidats présents au stage de prévention-secours civique de niveau 1. Il ne fait nul doute qu'en cas de problème, à l'école, dans la rue, dans la vie de tous les jours, ces personnes sauront réagir dans des situations d'urgence.

FNACA Assemblée Générale du 28 avril à Monteaux



L'assemblée générale du comité intercommunal (Chambon-Molineuf-Coulanges-Santenay-Monteaux) de la FNACA s'est réunie à la salle des fêtes en présence de Jacques Quantin, 1^{er} adjoint, Jean Goujon, secrétaire du comité départemental de la FNACA et Roger Marmion, responsable communal qui a ouvert la séance, devant 68 membres. Après une minute de silence observée à la mémoire des anciens combattants disparus, puis après lecture du rapport financier et moral, le comité s'est félicité de pouvoir encore participer activement aux cérémonies patriotiques et inaugurations diverses. Enfin, avant le dépôt d'une gerbe au monument aux morts de Monteaux, le comité a réitéré son refus de voir regrouper l'ensemble des cérémonies sur une seule journée.

Photo Jean-Marc DELECLUSE

CÉRÉMONIE DU 8 mai

La cérémonie a débuté par la lecture de la lettre du secrétaire d'Etat, puis le maire a rappelé l'historique de cette date, jour anniversaire de l'acte de reddition, d'abord signé à Reims le 7 juin 1945, puis près de Berlin le 8 juin. L'Allemagne nazie capitule, et l'Europe découvre la paix, avec plus de 600 000 morts et 1 000 000 de familles sans abri ni ressources. Dans notre commune, des habitants ont fait preuve d'un véritable héroïsme à la barbe de l'occupant. Cette

cérémonie est destinée à leur rendre hommage, et à faire comprendre à tous les jeunes que la Paix est fragile et qu'elle n'est jamais acquise. Après le dépôt de la gerbe traditionnelle au monument aux morts, l'assemblée a écouté s'élever le champ des partisans, puis les enfants des écoles ont entonné la Marseillaise.

C'est au cours de cette cérémonie qu'Eric Bizieux, sapeur-pompier depuis 1999, s'est vu remettre les épaulettes de sergent par le maire et le chef de corps, avant que tous les habitants présents se retrouvent invités par le conseil municipal pour le verre de l'amitié.



FÊTE DE LA MUSIQUE 21 juin

Organisée à l'initiative des commerçants de la commune, la fête de la musique s'est déroulée sur la future place du 19 mars. Un public nombreux était venu assister en ouverture à des chants et danses du



Maghreb, puis à un concert à trois et 4 musiciens excellents, relayés par une bonne sonorisation. Les commerçants avaient tenu à rester ouvert jusqu'à 22 heures pour permettre une restauration rapide et apéritive.



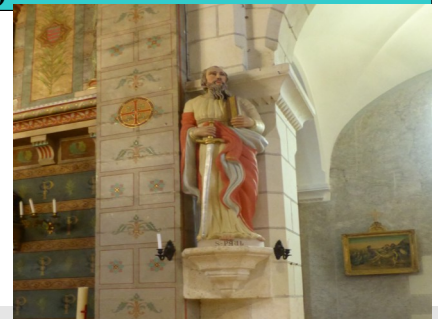
FÊTE DES ÉCOLES 25 juin



C'est une fête joyeuse et colorée qui s'est déroulée à Mesland. Après les spectacles élaborés avec les enseignants, les élèves ont montré le meilleur d'eux même devant les parents et les élus. La buvette fut la bienvenue en cette saison et les stands ont été fréquentés sans interruption. « Tout l'argent récolté par l'association va servir toute l'année scolaire » précisait une bénévole au large sourire.....

MESSE SAINT PIERRE ET SAINT PAUL 26 juin

En 2015, le conseil municipal a décidé de reprendre une animation autour de la fête de Saint Pierre et de Saint Paul (patrons de la commune). C'est pourquoi, après la messe traditionnelle à Monteaux, la commune a souhaité servir un vin d'honneur accompagné d'une viennoiserie à tous les habitants ainsi qu'aux participants à la cérémonie. Réunis dans la cour de la mairie, les nombreux présents ont salué cette initiative qui permet de se réunir un dimanche matin.



INNONDATIONS 27 juin la crue que l'on attendait pas

Après le bilan effectué en juillet par les autorités départementales, c'est plus de 400 routes départementales qui furent coupées dans le Loir-et-Cher, entraînant une baisse significative des déplacements familiaux et professionnels, ainsi que des manifestations culturelles et sportives, les sites devenant d'un jour à l'autre inaccessibles. Les leçons des incidents survenus ont été tirées pour l'avenir par le syndicat gestionnaire de la Cisse et des vannes publiques et par les propriétaires riverains. L'état de catastrophe naturelle a été demandé par le maire et reconnu. Pour la commune, les dégâts se sont limités aux cultures et aux jardins familiaux. Les conseillers municipaux et les bénévoles sont intervenus partout sur les points sensibles qui leur ont été signalés en mairie de 8h à 20h30 .



FÊTE NATIONALE 14 juillet



Le défilé traditionnel dans les rues de Monteaux, sapeurs-pompiers en tête suivis des élus et des habitants a été vivement applaudi par les riverains. Les Jeux pour les enfants animés par les élus et les sapeurs pompiers, place du Lieutenant Ancel, ont rencontré un beau succès. Les personnes présentes ont dégusté les chouennes monthéobaldiennes (de fabrication locale !) accompagnées du verre de l'amitié offert par le conseil municipal. Cette année, la restauration a été organisée de main de maître par l'Association des parents d'élèves, et a rencontré un franc succès. Les demandes ont été supérieures aux réservations. Heureusement, les bénévoles avaient prévu largement pour satisfaire tous les présents.



LA CANICULE D'AOÛT, la commune se mobilise



A l'occasion du conseil municipal du 25 août, le maire Yves LEHOUELLEUR a délégué trois élus pour rencontrer non seulement les personnes âgées qui s'étaient inscrites en mairie dans le cadre du plan canicule 2016, mais encore toutes celles qui, isolées, et fragiles, ne s'étaient pas encore manifestées.

Pendant deux jours, (vendredi et samedi) sous une température avoisinant les 37 degrés, munis des consignes départementales, concrétisées par un flyer contenant des pictogrammes clairs et bien illustrés, les élus ont reçu un très bon accueil, dans des maisons où la température moyenne était de 25/26 degrés. Touchés par l'attention qui leur était portée par le conseil municipal, et désireux de montrer qu'ils s'étaient au mieux protégés en demeurant chez eux, les anciens ont volontiers échangé sur leur passé et bien entendu sur le climat. Les élus ont plus particulièrement porté leurs efforts sur les personnes seules. Ils ont constaté, à leur grand soulagement, que les consignes relayées par les médias avaient été entendues. Pour la maison de retraite MARPA, c'est la responsable et les personnels qui se sont chargés d'accompagner les résidents.



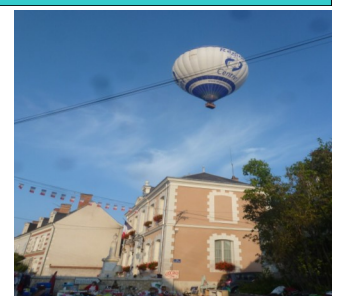
SPECTACLE DE MARIONNETTES 03 août

Pendant quatre après-midis, s'est installé sur la Place Bernard de Montebise un théâtre de marionnettes «Le monde merveilleux de GUIGNOL», qui a attiré enfants, parents et grands-parents. Sur un spectacle classique, le ton enjoué des marionnettistes et les interpellations directes des enfants ont bien animé ce «spectacle vivant de rue».



LA BROCANTE, UN MOMENT INDISPENSABLE 4 septembre

La 28^{ème} brocante «Michel Cholet» organisée par le Comité des fêtes, malgré quelques défections inattendues, a été encore une fois une réussite, «l'essentiel était de participer, là comme ailleurs»; l'entrée et le parking bien ordonnés étaient gratuits. Les moules frites, grillades, crêpes et buvette ont donné toute satisfaction aux chalands et aux participants, sans compter le manège pour les enfants.



MESSE DE LA SAINT HUBERT AVEC SONNEURS 29 octobre



La messe traditionnelle pour les chasseurs du secteur paroissial d'Onzain et des environs a eu lieu encore cette année à Monteaux. Les sonneurs «Amis des trompes de chasse» ont apprécié l'acoustique de notre église.

Le père Jean a officié en présence de l'équipage des Grandes Hardières, en partance pour une chasse à courre au chevreuil.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX 11 nov

Après la lecture des noms des Monthéobaldiens morts pour la France et de la lettre du Secrétaire d'Etat, en présence des sapeurs-pompiers, du maire de Mesland et du délégué militaire départemental, le maire a décoré Pierre Boulay de la croix du combattant, puis a invité tous les participants à partager le verre de l'amitié.



UNE SAINTE BARBE INTERCOMMUNALE 26 novembre



Chaque année, les sapeurs-pompiers des centres de secours de Chouzy-sur-Cisse, d'Onzain et de Monteaux-Mesland, se retrouvent pour honorer leur Sainte Patronne. Cette année, c'était au tour d'Yves Lehouelleur, maire de Monteaux de recevoir. La cérémonie était d'autant plus importante qu'elle célébrait le 150^{ème} anniversaire de la création du corps des sapeurs-pompiers de Monteaux.

La cérémonie de remise du nouveau drapeau au corps de Monteaux-Mesland, animée par le chef du centre de secours Hervé Veron, s'est déroulée sur la place Bernard de Montebise, en présence du colonel Aigueparse, chef de corps départemental, de Maurice Leroy, Président du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, de Mme Catherine Lhéritier,

Vice-Présidente de ce Conseil et maire de Chouzy-sur-Cisse, des maires d'Onzain, de Mesland, de Seillac et de Coulanges, du Père Jean Petit, de nombreux élus des communes environnantes, d'une cinquantaine de sapeurs-pompiers et de la section des jeunes sapeurs-pompiers d'Onzain. De nombreux spectateurs sont venus assister à la remise d'un drapeau flambant neuf. De nombreux pompiers furent décorés ou élevés de grade.

Après un défilé et les discours des responsables des centres de secours et des élus, Yves Lehouelleur a remis 4 médailles d'honneur de la commune aux anciens sapeurs-pompiers qui avaient exercé à Monteaux 20 à 31 années de services bénévoles. Un vin d'honneur offert par la municipalité fut servi par les sapeurs-pompiers pour clôturer cette belle journée ensoleillée.



OPÉRATION «1000 ARBRES» 29 novembre

Agglopolys, dont la présence de l'arbre en ville est au cœur des préoccupations, a lancé auprès des communes une opération « 1000 arbres », pour des raisons de régulation climatique et d'amélioration de la qualité de l'air. Le conseil municipal du 26 mai a répondu à l'appel et a fait valoir qu'elle souhaitait planter 3 arbres fruitiers pour un projet pédagogique dans le jardin de l'école et pour matérialiser une voie piétonnière, 10 arbres dans la future Impasse du Riot reliant la rue Saint Denis à la maison de retraite. Après visite sur place du CAUE, satisfaction a été donnée et l'inauguration a eu lieu dans le jardin de l'école en présence des élus, du corps enseignant et des élèves. Une collation a été offerte à tous les enfants pour leur participation très active et festive. Entre-temps le maire avait ratifié la Charte de l'Arbre à Chaumont.



LE MARCHÉ DE NOËL INVESTIT LA MARPA 03 décembre



Le samedi 3 décembre 2016 de 14h à 18h, à la MARPA, s'est déroulé un très agréable marché de Noël avec de nombreux stands : décorations, aquarelles botaniques, produits locaux, produits de beauté, sans oublier les créations des résidents effectuées au sein des ateliers d'animation, qui ont plu aux amoureux des beaux objets faits à la main.



RÉOUVERTURE DE LA BOUCHERIE 11 décembre

Emmanuel Girouard, boucher-charcutier à Château-Renault vient de reprendre jeudi 11 décembre le fonds de commerce désormais disponible à la suite du décès de Bruno Bertrand. Après une procédure judiciaire devant le Tribunal de Commerce de Blois, la commune a pu enfin reprendre le 25 octobre dernier possession des locaux après concertation avec le liquidateur judiciaire. Le Maire et ses adjoints n'ont pas manqué d'énergie pour lui trouver un successeur. En effet, 70 lettres ont été envoyées aux professionnels concernés et une distribution effectuée sur les marchés. La synergie entre les commerces de Monteaux retrouve ainsi son efficacité.

Le jour de l'ouverture dès 8 heures du matin ; les habitants de Monteaux et des communes environnantes, parfois venus de loin, se sont succédés, sans interruption, comme l'ont constaté le maire, Yves Lehouelleur et ses adjoints. Après avoir fait ses emplettes devant une vitrine bien garnie le doyen de la commune, Paul Bétremieux n'a pas caché sa satisfaction, rejoignant ainsi les nombreux commentaires adressés à M. Girouard.

Dorénavant, la boucherie-charcuterie sera ouverte les mercredi et vendredi (8h-12h30) et dimanche matin (8h-12h00).



SPECTACLE DES ENFANTS DE FIN D'ANNÉE 13 décembre

Ce rendez-vous très attendu par les parents d'élèves a permis de constater la qualité du spectacle animé par Mme Buisine. Devant un public très nombreux dans la salle des fêtes, les élèves ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans une ambiance chaleureuse et bon enfant.



LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Association des COMMERÇANTS et ARTISANS de Monteaux

L'Association des Commerçants et Artisans de Monteaux (ACAM) créée en début d'année 2016 rassemble aujourd'hui 17 adhérents du secteur entrepreneurial situé sur la commune. Le but de cette initiative est d'animer le centre bourg et de développer les activités commerciales et artisanales présentes à Monteaux.

L'association a animé et organisé deux manifestations et deux tombolas au cours de l'année :

-le 21 juin, fête de la musique,

-le 10 décembre, le 1er marché de Noël a été réalisé avec l'association des parents d'élèves (APE) sur la place de Monteaux. Avec une vingtaine d'exposants et sous une météo clémente, chacun des visiteurs a apprécié cette nouvelle initiative.

-la qualité des lots des deux tombolas a créé une dynamique et un engouement encourageant.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à ces manifestations et nous vous invitons à profiter des produits de qualité proposés par nos commerçants et artisans. En fin d'année, un boucher et un praticien éducateur de santé et masseur se sont installés à Monteaux.

L'ACAM : composition du bureau

Président Hervé VERON *Vice Président* Frédéric PIRONNEAU

Trésorière Christine LECLERC *Trésorière adjointe* Corinne RAGE

Secrétaire Pascal HENAULT *Secrétaire adjointe* Katia MAHOUDEAU

L'ensemble des commerçants et artisans de Monteaux vous adressent tous leurs vœux de joie, de santé, de bonheur et de réussite pour 2017.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

GUEGUEN Evan le 11 juillet
RENAULT Savannah le 16 mars
SILVESTRE Noa le 2 août
MORGAND Victor le 2 décembre
TREMBLAY Olivia le 24 décembre

MARIAGE :

BULTEAU Matthieu et GOUALARD Alexandra le 13 août
CHENU Pierre et KAGEDAN Sarah le 6 août
GARDAIS Sylvain et PALLARES Caroline le 29 octobre

DÉCÈS :

CROUY CHANEL Jacqueline le 11 mars
COELHO née MOREIRA Maria le 04 mai
LEBLANC née BODIN Suzanne le 08 mai
BROSSILLON Michel le 03 juillet
MEUNIER Bernard le 01 août
RIBEIRO née PETIAU Annette le 10 septembre
CHARRON née TOUZARD Yvette le 12 octobre



LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

LE COMITÉ DES FÊTES

Chaque année, début décembre, le Comité de Fêtes réunit son Assemblée Générale.

C'est le moment de faire le bilan des manifestations de l'année écoulée et d'élire le nouveau bureau (en fonction des membres sortants et d'éventuelles nouvelles candidatures).

A l'issue, un repas est offert aux membres adhérents ou bénévoles qui ont été actifs tout au long de l'année, permettant la réussite de nos manifestations.



Cette année, aucune nouvelle candidature n'ayant été reçue, le bureau reste identique :

Jean-Claude MORON (Président), Monique ADOUT (Vice-Présidente),
Aline PARDESSUS (Trésorière), Catherine BETHINGER (Trésorière adjointe)
Véronique COUETTE (Secrétaire), Marie MARCHAND (Secrétaire adjointe)

et

Sylvie CHOPLET, Xavier GRIGNON, Bruno LEROUX, Patrice LEVEAU, Christian PALCOWSKI et
Marie-Françoise POTRONNAT

L'année 2017 a débuté le 28 janvier par un repas dansant.

- Rando VTT le dimanche 5 mars,
- Rallye vélo le dimanche 18 juin,
- Brocante vide-greniers le dimanche 3 septembre

Nous définirons ultérieurement la date du concours de belote.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres, aussi, si l'animation de notre commune vous intéresse, venez nous rejoindre !

Pour cela, contactez un membre de votre connaissance et venez participer à l'organisation de la manifestation qui vous intéresse.

LA COULEUR DU TEMPS

ATELIER DE DESSIN-AQUARELLE BOTANIQUE à MONTEAUX

Cet atelier a lieu un mardi par mois pendant l'année scolaire de 15 h à 18 h, salle de réunion rue de l'abbé Pilté (ancienne salle de classe).

Il permet de dessiner des végétaux d'après un modèle nature de saison, selon la tradition du dessin botanique, qui repose sur l'observation.

Dates proposées pour l'année 2016-2017 :

mardi 25 Octobre, 22 Novembre, 13 Décembre, 24 Janvier, 14 Février,
14 Mars, 25 Avril, 16 Mai, 13 Juin

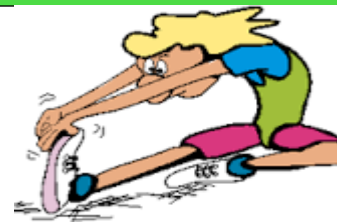
Cet atelier est animé par Catherine Delhom, renseignements au 02 54 70 26 96 .

Condition : cotisation annuelle (32 euros)



LA GYMNASTIQUE DE MONTEAUX

L'association de gymnastique d'entretien de Monteaux.



Les cours de gym et de step ont repris début septembre. Cette année, nous comptons 69 adhérentes de Monteaux, de Mesland, de Veuves, d'Onzain et de Cangey.

Ce nombre permet à l'association de maintenir des cotisations peu élevées tout en assurant une qualité des cours puisqu'elle fait appel à un animateur professionnel de ces disciplines, William, salarié de l'ASJO Gym d'Onzain.

Merci à lui pour son dynamisme, sa gentillesse et sa bonne humeur.



- STEP: :Jeudi de 18 h 50 à 19 h 55
- GYM : Mardi de 19 h à 20 h
Jeudi de 18 h à 18 h 50



Les cours se déroulent dans une ambiance décontractée tout en assurant des activités de qualité.

L'objectif étant de se maintenir en forme !



LA RANDONNÉE



Nous avons organisé notre 21^{ème} randonnée pédestre « la Monthéobaldienne » le 4 décembre 2016 et nous avons accueilli 250 personnes par un temps froid mais ensoleillé.

Les randonneurs ont encore apprécié la qualité et la diversité des parcours proposés (10-14-18 et 25 km) ainsi que l'accueil et le choix au ravitaillement.

Merci à tous, adhérentes et bénévoles pour votre aide et à la municipalité pour la mise à disposition des locaux et sa participation au vin d'honneur.

SOIRÉE DANSANTE

L'association organisera le 14 octobre 2017 une soirée dansante, reprenez la date !

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'Association des Parents d'Elèves Mesland, Monteaux, Veuves est constituée de 14 parents d'élèves.

L'année passée nous avons organisé un Loto, tenu une buvette à Noël, un Carnaval sur les thèmes de la cuisine et le feu, une vente de plants de tomates, une Kermesse, le repas du 14 juillet de Monteaux, un Loto et un marché de Noël...

Pour l'année 2015 - 2016, nous avons versé aux écoles 2660 €.

Pour l'année 2016 - 2017, nous avons versé aux écoles 4821 € qui permettront de financer une partie de l'étoile cyclo pour la classe CM1 et CM2, le projet cirque des classes de maternelle et les sorties scolaires.

Voici le nouveau bureau pour l'année 2016-2017 :

Présidente: Fabienne Lemos
Vice Président: Messaline Mothron Leveau
Trésorière: Stéphanie Lebeaupin
Secrétaire: Aurélie Boyer
Trésorière adjointe: Vanessa Barrier
Secrétaire adjointe: Laetitia Nadou
Secrétaire adjointe: Séverine Hétté



En 2017, nous organisons:

- Récupération de ferraille en février
- Carnaval samedi 18 mars à Monteaux
- Randonnée de Pâques avec chasse aux oeufs
- Vente de crêpes au marché des Vikings à Veuves
- Kermesse samedi 24 juin à Mesland
- Loto dimanche 26 novembre à Mesland
- Marché de Noël en décembre à Monteaux
- Vente de brioches en mai et décembre



Nous remercions infiniment les parents, les professeurs des écoles, le SIVOS, les comités des fêtes, les mairies et les amis musiciens qui nous aident toute l'année et sans qui tout cela serait impossible.

2017 : COURSE CYCLISTE LE 1^{er} avril « PRIX DE MONTEAUX »



La prochaine course cycliste 'le Prix de Monteaux' aura lieu le samedi 1er Avril. Cette course est organisée par le club de l'AAJBlois, affilié à la FFC. Cette journée comportera 3 courses, une course cadet en fin de matinée et deux épreuves départementales l'après-midi. Départ et arrivée depuis la salle des fêtes sur un même circuit qui passera par la rue de la Michollerie, rue du Petit St Laumer, rue du Grand St Laumer, rue Louis Hattevillain, rue St Denis, rue de la Vallée et pour finir rue Marius Denis.



Le corps des sapeurs pompiers de Monteaux / Mesland (mutualisé depuis le 1er janvier 2016) est composé d'un effectif de 13 personnes.

71 interventions ont été réalisées au cours de l'année 2016 hors inondation qui ont été comptabilisées sur les centres de secours d'Onzain, Herbault et Montrichard.

La Sainte Barbe, le 26 novembre 2016, a été l'occasion d'honorer les cent cinquantes ans de la création du corps des sapeurs-pompiers de Monteaux. Une exposition de matériel, de photos et de documents retraçant la vie des sapeurs-pompiers de Monteaux est présentée dans les locaux de la mairie. A cette occasion, quatre de nos anciens sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur et ont reçu la médaille communale.

Nous vous remercions de la reconnaissance que vous nous accordez notamment dans le cadre de l'offrande des calendriers, de votre participation pour nos manifestations et aux activités que nous vous proposons.

Nous vous adressons tous nos vœux de santé, de joie et de réussite pour 2017.

Lieutenant Hervé VERON



Manifestations organisées par l'Amicale en 2017

4 mars 2017 soirée dansante à Monteaux

13 juillet bal public stade de Mesland

14 juillet défilé et jeux à Monteaux

25 novembre Sainte Barbe à Onzain

Recrutement :

Deux périodes de recrutement ont lieu chaque année en mars et octobre. Si vous souhaitez nous rejoindre contactez le lieutenant Hervé VERON ou le sergent Eric Bizieux.

ASSOCIATION DU TEMPS LIBRE

L'Amicale du temps libre de Monteaux a le plaisir de vous inviter à la rejoindre au 3 rue de l'Abbé Pilté dans la salle de réunions :

- le premier et troisième mercredi du chaque mois à 14h30 où nous nous retrouvons pour jouer aux cartes, scrabble, tous jeux de société, suivi d'une dégustation de gâteaux, jus de fruits, etc....
- Le vendredi à 9h15 vous pourrez vous maintenir en forme en venant faire 1h00 de gymnastique organisée par Mme Biver.

De plus, un repas au restaurant est prévu en fin d'année et cela pour la modique somme de 15 € pour l'année.

N'attendez pas, n'hésitez pas, venez... Vous serez toujours bien reçus.

Lucette Bouguetof, présidente de l'Amicale du Temps Libre 02 54 70 29 84.

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MONTEAUX-VEUVES

La société de chasse regroupe une trentaine de sociétaires (résidents de Monteaux ou Veuves) et une dizaine d'actionnaires. Ceux-ci peuvent pratiquer leur loisir chaque dimanche et jour férié durant la période légale d'ouverture de la chasse.

Une douzaine de battues est également programmée tout au long de la saison (renard, sanglier, chevreuil). Les battues au chevreuil sont réglementées par une attribution annuelle de bracelets par la fédération départementale des chasseurs, limitant le prélèvement dans un cadre strict. Les battues au renard et au sanglier (deux espèces classées nuisibles) aident à leur régulation. La collaboration avec les agriculteurs locaux permet une bonne organisation des battues.

Pour la troisième année, dans le cas de la réintroduction des faisans de souches sauvages en milieu naturel, les faisans communs ne sont pas chassés. Des chasseurs volontaires sont chargés de surveiller ces populations tout au long de l'année et de veiller à ce qu'ils aient toujours à boire et à manger à disposition aux moyens d'agrains répartis sur les terres de la société de chasse.

Chaque année, deux événements permettent à tous, chasseurs et non chasseurs de se retrouver : le comptage de perdrix, début mars. (Un ravitaillement en milieu de matinée est offert à tous les participants) et le repas dansant à la mi-novembre à la salle associative.

En cas de constat de pratiques douteuses, nous vous engageons vivement à contacter directement les gardes nationaux au : 02. 54.87.14.14 Au nom de la société de chasse, les mem-



bres du bureau, Benoît Macia (président), Yves Lehouelleur, Michel Marchand, Jean-Louis Léger, Christian Gauthier, Jean-Michel Leroy, Xavier Grignon, Alain Rage et Frédéric Marchand (représentants des actionnaires) vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.



INFORMATION AUX ASSOCIATIONS

Le comité de rédaction du Bulletin d'informations municipales rappelle que pour la fin de chaque année, les communications des associations doivent lui parvenir en Mairie (texte et si possible photos des activités de façon dématérialisée) pour le 15 décembre, date de rigueur, à défaut, les informations ne pourront être publiées dans les délais souhaités. Merci d'avance pour votre compréhension.

Le RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) :

Ouvert aux habitants de MONTEAUX !

Service gratuit mis en place par la CAF et les communes de Chaumont s/Loire, Chouzy s/Cisse, Coulanges, Onzain, Monteaux, Seillac et Veuves.

Parents, Futurs Parents,

Un R.A.M. pour répondre à vos interrogations !

Quel mode de garde choisir ?

A quelles aides ai-je droit lorsque je confie mon enfant ?

Comment remplir un contrat de travail ?

Quelle rémunération pour mon salarié ?

Comment calculer les congés payés ?

Quels droits et devoirs en tant qu'employeur ?

Que faire en cas de difficultés relationnelles ?

Des Ateliers d'éveil pour vos enfants !

Pour favoriser les échanges, les rencontres et aider à la professionnalisation des Assistantes Maternelles ou des Gardes à domicile.

Accompagnés de leur Assistante Maternelle, les tout-petits sont accueillis le vendredi matin à Onzain ou le jeudi à Chouzy s/Cisse une semaine sur deux

Au programme : Sorties à la ferme, aux jardins de Chaumont, intervenant musical, Séances Bébé lecteurs à la Médiathèque ; Partenariat avec la Ludothèque ; Fête de Noël ; Massage bébé.....

**Future Porte Ouverte :
samedi 12 mars 2016 !**

Vous souhaitez exercer un métier d'accueil et d'éveil des tout-petits ?

Pourquoi ne pas devenir assistant(e) maternelle sur MONTEAUX?

Un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) est une personne, homme ou femme, qui accueille à son domicile, contre rémunération des enfants de moins de 6 ans dont les parents travaillent. Le Conseil Départemental est chargé de délivrer l'agrément qui permet l'accueil des enfants. Il assure la formation, l'accompagnement et le contrôle des assistantes maternelles

Ce métier connaît aujourd'hui des évolutions importantes : nouveaux statuts, formation, revenus revalorisés.

L'assistante maternelle peut obtenir le soutien du Relais Assistantes Maternelles au quotidien.

Toute personne ayant obtenu l'agrément du Conseil Départemental peut devenir assistante maternelle. Cette activité ne requiert pas de diplôme particulier.

L'assistante maternelle doit assurer la prise en charge et l'épanouissement de l'enfant en répondant à des conditions d'accueil, de santé, de sécurité, en offrant des conditions de logement adaptées et en souscrivant une assurance en responsabilité civile professionnelle.



Atelier
Jardinage
à
Gamvert

PERMANENCES

au Bureau du R.A.M.

3, Impasse Camille Diard
41150 ONZAIN

☎ : 02 54 20 89 85

petiteenfance@onzain.fr

LUNDI 14 h à 17 h

JEUDI 14 h à 17 h

VENDREDI 14 h à 16 h

Accueil de préférence
sur rendez-vous.



Jardins
de
Chaumont

Liste des assistantes maternelles agréées sur la commune de Monteaux

- | | | | |
|-------------|-----------|-----------------------|----------------|
| • DEVEMY | Stéphanie | 21 rue de la Janverie | 06 26 11 10 73 |
| • MAHOUDEAU | Stéphanie | 62 rue de la Fontaine | 02 54 70 26 61 |

Souvenirs du doyen, le docteur Paul BETREMIEUX :

Né le 10 juillet 1922 à Lille, d'une famille de 2 enfants, il effectue ses études secondaires à Pontlevoy avant de rejoindre le lycée à Tours. Il poursuit ses études universitaires à l'Ecole de médecine de Tours, (école de médecine rattachée à l'époque à l'école de médecine de Paris) où il va passer ses examens avec succès.



Mais pour exercer et obtenir le titre de docteur en médecine, il faut réussir sa thèse.

Soutenue avec brio, il peut enfin prêter serment dans sa toge noire dans le grand amphithéâtre de la faculté de médecine de Paris. Après des déplacements en Touraine, son épouse et lui s'installent à Monteaux vers 1955. Il cessera toute activité médicale en décembre 1989, après avoir présenté sa clientèle à son successeur recruté par voie de presse : le docteur Bruno Cherrier.

Installé à Blois, la ZUP dépourvue de médecin à l'époque lui procure une importante clientèle, pendant près de 15 ans. Mais il souhaite se rapprocher de son domicile. Aussi pour permettre à son épouse Denise de s'occuper de leurs 4 filles, il décide de transférer son cabinet et sa salle d'attente dans d'autres locaux.

Il est à l'origine de la création en 1972 de la maison médicale d'Onzain. A cet effet, il achète le terrain et avec ses collègues et amis, les docteurs Pierre Lenfant et Jean Boussard et crée une société civile immobilière pour s'installer dans des locaux neufs et fonctionnels.

Pendant la seconde guerre mondiale de 1939-1945, étant de la classe 42 il est dispensé de porter l'uniforme, mais après un séjour forcé en Allemagne à Nuremberg, il est incorporé dans les réserves du service français de santé aux armées, comme commandant, chef du détachement de réserve. Sa maison de Monteaux a été occupée par les Allemands, pendant que le maire, Marius Denis organisait les départs de la commune, en raison de l'avance des unités allemandes. L'exode l'amena jusque dans les Landes où il put rejoindre une partie de la famille. Pour avoir organisé l'exode, le maire fut suspendu par le préfet, et au bout de trois semaines, ils obtinrent un laissez-passer allemand d'une durée extrêmement limitée de 36 heures pour revenir. Mais, les soldats allemands s'étaient servis avant leur départ, chez lui comme dans toutes les maisons vides ou réquisitionnées par l'occupant . . .

Dès 1955, il devient membre de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, société savante créée en 1832 par notamment François René Marin-Desbrosses, Conseiller de préfecture (aujourd'hui magistrat au Tribunal Administratif), **maire de Monteaux et secrétaire général** de la préfecture de Loir-et-Cher.

M Betremieux s'est toujours intéressé à l'Histoire, au Patrimoine et à la Géographie, et se souvient des discussions de haut niveau, avec l'Abbé Pilté, curé de Monteaux de 1913 à 1973, lors de ses nombreuses visites, rejoint parfois par le professeur Pierre-Marie Quervelle de la Grivelière. C'est grâce à Denise, que de nombreux poèmes de l'Abbé Pilté soigneusement recopiés, purent être sauvés. lors de l'abandon pendant 3 années du presbytère.

Elu au conseil municipal pendant 2 mandats, Bernard Denis étant maire, il mena à bien l'éclairage public de la commune et ne manqua pas de s'occuper du «piéton municipal» chargé d'annoncer par force roulement de tambour l'ouverture de la vaine pâture. *A suivre...*

Propos recueillis par Jean-Louis Rois

Souvenirs d'exode de Ginette GAUTIER 1939-1940 (suite)

Rappel de l'épisode précédent : Ginette du haut de ses 8 ans se rappelle les moments de l'exode en vélo avec sa mère. Après les bombardements de nuit, elles finissent leur périple à Villeloin-coulangé (près de Montrésor), chez des gens très accueillants qui ont pu les loger dans leur grange.



Il était très difficile de trouver du pain et quelques victuailles et c'est à cet endroit que les Allemands nous ont dépassé . . . car avec leurs véhicules, ils roulaient très vite. . . Je revois leurs motos avec side-car qui ouvraient la marche au convoi de camions qui suivaient.

Nous avons alors compris qu'il fallait alors faire demi-tour et rentrer dans nos foyers. Nous avons repris la route toujours avec nos vélos, direction Montrichard (qui venait d'être bombardé où nous avons croisé des morts, des voitures incendiées et des destructions) avec une pause au Préau, où mon oncle avait déjà hébergé ses parents, ses tantes et autres vagabonds comme nous ! Déjà, ses tantes étaient rentrées à Blois. Mes grands-parents maternels et toute la caravane de Monteaux reprenaient la direction de Chaumont sur Loire, mais là SURPRISE !!! Il n'y avait plus de pont. . . . Tout le monde s'est alors dirigé vers Amboise pour traverser la Loire (1).

Toutefois, ma mère et moi avec nos vélos, nous avons ensuite regagné Blois pour rejoindre mes tantes et oncles, car leurs maisons avaient été épargnées lors du grand bombardement du pont (seule une arche avait été détruite), l'un habitait rue Dupré et l'autre rue Croix Boissée. En Vienne, quartier lourdement détruit, tout n'était que ruines fumantes, rues jonchées de débris de verre. Heureusement, cette arche manquante avait été remplacée par un échafaudage soutenant quelques planches destinées aux piétons.

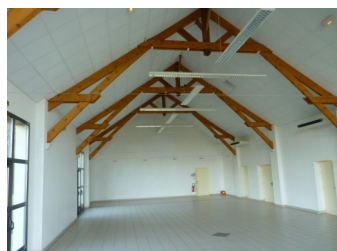
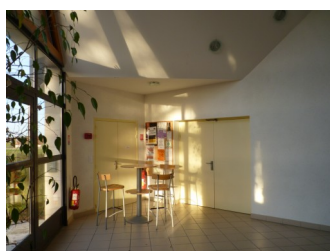
Et là, j'ai vraiment eu peur, encore plus peur que des avions et des bombes, car d'une part, ces planches se joignaient très mal et on voyait en bas la Loire, loin, très loin du haut de mes 8 ans et d'autre part, les soldats allemands armés nous poussaient pour aller plus vite, et je ne savais pas ce que signifiait *Schnell* . . . Lorsque nous nous sommes retrouvées sur la partie du pont encore debout, j'étais enfin soulagée, mais côté ville, les dégâts étaient aussi très importants, les rues difficilement praticables et c'est par la nationale que nous sommes rentrés à Monteaux. Je revois encore l'arrivée. Les maisons n'avaient pas souffert, mais mes grands-parents avaient été cambriolés. Par l'occupant sans doute ou par des profiteurs ? Il a fallu récupérer les poules et les lapins qui s'étaient sauvés et le cheptel avait bien diminué !

La vie a repris son cours, bien modifiée. On ne savait rien de mon père qui, pour nous, était encore sur le front d'Alsace. . . *A suivre*. . .

Propos recueilli par Jean-Louis Rois.

(1) En 1935, le pont est entièrement rénové et pour l'inauguration, le Préfet déclare : « *Ce pont peut remplir son rôle de trait d'union entre le Nord et le Sud du département... Dans 200 ou 300 ans, il faudra peut-être le remplacer....* », 5 ans après, le 18 Juin 1940, l'armée française fait sauter le pont pour ralentir l'avancée ennemie. Note de Catherine Lorient, secrétaire de l'Association Chaumont au fil du temps.

TARIFS INCHANGÉS DE LA SALLE ASSOCIATIVE



LOCATION	PÉRIODE	CONDITIONS	COMMUNE 50 % la 1 ^{ère} loc. 75 % la 2 ^{ème} loc. 100 % les suivantes	ASSOCIATIONS LOCALES Gratuite la 1 ^{ère} loc. 50% les suivantes	HORS COMMUNE
WEEK-END (2 jours)	Du samedi au dimanche	remise des clefs le vendredi 16h00 et la restitution le lundi 11h00	<u>Grande salle</u> : 550.00 € <u>Points chauds</u> : 50.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 550.00 € <u>Points chauds</u> : 50.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 550.00 € <u>Points chauds</u> : 50.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €
WEEK-END ET JOUR FERIE (3 jours)	Du samedi au lundi ou du vendredi au dimanche	remise des clefs la veille à 16h00 et restitution suivant le cas le lendemain à 10h00	<u>Grande salle</u> : 700.00 € <u>Points chauds</u> : 75.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 700.00 € <u>Points chauds</u> : 75.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 700.00 € <u>Points chauds</u> : 75.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €
UN JOUR	Samedi ou Dimanche	remise des clefs le vendredi 16h00 et la restitution le lundi ou le dimanche à 10h00	<u>Grande salle</u> : 300.00 € <u>Points chauds</u> : 30.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 300.00 € <u>Points chauds</u> : 30.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 300.00 € <u>Points chauds</u> : 30.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €
UN JOUR DE LA SEMAINE	Lundi au Jeudi	remise des clefs la veille à 16h00	<u>Grande salle</u> : 150.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 150.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €	<u>Grande salle</u> : 150.00 € <u>Petite salle</u> : 75.00 €
VIN D'HONNEUR Ou ½ journée	6h00	remise des clefs la veille à 16h00	<u>Grande salle</u> : 100.00 €	<u>Grande salle</u> : 100.00 €	<u>Grande salle</u> : 100.00 €
CAUTION	TOUTES PERIODES		1000.00 €	1000.00 €	1000.00 €

IMPORTANT : l'utilisation des points chauds de l'office ne bénéficie ni de gratuité, ni de réduction.

Salle Associative : adresse 3 rue de l'Abbé Pilté (derrière la mairie)

INFOS PRATIQUES

L'URGENCE:

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	119
Centre Hospitalier Tous services <i>Mail Pierre Charlot BLOIS</i>	02 54 55 66 33
EDF Dépannage Electricité ERDF/ENEDIS	08 11 01 02 12
GDF Dépannage Gaz ENGIF	09 69 36 35 34
Gendarmerie / Police	17
Pompiers	18/112
SAMU	15
SIDA INFO SERVICE	0 800 840 800
SOS DROGUE ALCOOL TABAC INFO SERVICE	0 800 231 313
VIOLENCES FEMMES INFO	3919
DEPISTAGE CANCER ET ALZHEIMER	02.54.43.67.26

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES:

Mairie mairie.monteaux@wanadoo.fr	02 54 70 22 28
Ecole maternelle <i>Grande Rue MESLAND</i>	02 54 70 21 84
Ecole primaire <i>48 rue de la Vallée</i>	02 54 70 21 61
Site de Monteaux monteaux.fr	
Collège J. Crocheton <i>17 rue de Touraine Onzain</i>	02 54 20 70 21

SIVOS -Mesland-Monteaux-Veuves	02 54 70 29 13
50 rue de la vallée	

LES SERVICES:

L'Agence Postale Communale <i>2 rue St-Denis</i>	02 54 70 25 51
Centre des Finances Publiques (Blois)	02 54 55 70 80
Presbytère du secteur paroissial (Onzain)	02 54 20 70 75
Halte garderie « La capucine » Onzain	03 54 20 88 40
MARPA Pierre Fouquet Hatevilain	02 54 70 25 18
Salle de Réunion 3 rue abbé Pilté	

LES PRODUCTEURS LOCAUX:

Pironneau EARL Frédéric Pironneau	02 54 70 23 75
---------------------------------------------------	----------------

LES ARTISANS-COMMERCANTS:

Boucherie/C Traiteur Emmanuel Girouard	02 47 29 50 20
Boulangerie Christophe et Edith Debenne	02 54 70 24 39
Café Presse Tabac, Alain Binet	02 54 70 22 06
Épicerie, Christine Leclerc	0254 70 21 49
Monteaux coiffure Corinne Rage	02 54 79.42.20
Coiffure à domicile Magali Moncuit	02 54 70 28 11
Esthéticienne à domicile Corinne Daburon	06 23 48 36 77
Terrassement, maçonnerie Benoît Macia	06 32 57 57 10
Menuiserie fenêtrier Franck Palin	06 84 14 78 60
Jardins et parcs entretien J-François Régnard	02 54 70 24 62
Charpente - couverture-Ossature bois Guillaume Alix	06 04 49 34 58
Graphiste publicitaire Aude Marie Brèche	06 20 14 81 63
David Carrelage Frédéric David	02 54 46 11 86
Plomberie chauffage Jean-Michel Régnard	02 54 70 24 78
Cabinet conseil prévention Hervé Véron	06 11 91 37 47
Conseil en stratégies patrimoniales Jérémy Blanc	06 72 82 46 70
Electricité Franck Ottmann	06 38 03 29 17
Plomberie Katia Mahoudeau	06 82 29 38 36
Architecte Pierre Noailly	02 54 70 26 28
<u>GITES ET CHAMBRES D'HOTES:</u>	
Clos de la Briderie François Girault	02 54 70 28 89
Clos de la Janverie Gordian de Galliffet	02.54.70.25.99
Au cœur du bien être Manuel Grandchamp	06 09 94 15 28
À la Colombe René Villain	06 16 35 03 92
Le Trotteur Véronique Blin « la Michollerie »	02 54 70 22 57
Le Moulin de Pansel Pascal Henault	02 54 70 23 16
Les Bocages Jérémy Kolbé	09 50 33 20 52
Madame Odile Bonami	06 03 21 37 00

Médiathèque Onzain/Agglopolys



Ludothèque

Impasse Camille

Diard –Onzain

Jours et horaires d'ouverture :

Mercredi de 9h30 à 11h30

Samedi de 9h30 à 12h30





**BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES**

MONTEAUX N°13



Bienvenue **Monteaux**

Directeur de la publication Yves Lehouelleur
Maire de Monteaux

Téléphone : 02 54 70 22 28
Télécopie : 0254702641
Messagerie : mairie.monteaux@wanadoo.fr
Site : monteaux.fr